Saint-Izaire, bâti sur la pierre !

Le Mot de l'équipe municipale

Avec une situation internationale inquiétante, une réalité internationale imprévisible et une conjoncture locale évolutive, le contexte n'est guère optimiste et l'avenir quelque peu incertain, notamment quant à la présence des services publics, ainsi que l'accompagnement des projets locaux par l'Etat et les collectivités territoriales.

Pour autant, la période étant aux messages d'espoir et aux « bons vœux », **l'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes ! Qu'elles vous apportent tout ce que vous souhaitez, qu'elles soient l'occasion de petits plaisirs et de grandes joies. Fasse que la nouvelle année qui s'annonce vous permette de réaliser vos vœux et vos rêves ! Soyons fous !**

Sincères et chaleureux, ces vœux constituent un signe d'optimisme, une attention portée à chacun et chacune, avec une pensée toute particulière aux personnes isolées, à celles qui connaissent une situation difficile. Faire des vœux c'est, d'une certaine façon, combattre l'angoisse du lendemain, espérer se prémunir contre l'incertitude de l'existence, mais c'est aussi et surtout se soucier des autres, leur exprimer une solidarité réconfortante, les encourager pour faire face collectivement aux aléas de l'existence. Au final, c'est affirmer une confiance dans l'être humain et le « bien vivre » ensemble !

Pour partager ce moment de fête, nous vous invitons
A LA CEREMONIE MUNICIPALE DES VŒUX
LE DIMANCHE 05 JANVIER 2025 A 15 HEURES
A LA SALLE DES FETES

Avec le concert du chœur de la Passacaille qui nous enchante !

Exceptionnellement il n'y aura pas de repas communal cette année.

INFORMATION MAIRIE

Ouverture mairie :
Du lundi, mardi, jeudi de 14 à 17 h
Vendredi de 9h à 12h
Fermeture le mercredi au public.
Tél : 05.65.99.40.31
www.saint-izaire.fr
mairie.st-izaire@wanadoo.fr
Congés : du 25 décembre au 5 janvier

ETAT-CIVIL :

PESSAYRE Paulette décédée le 31 octobre .

Sincères condoléances à sa famille

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.
Inscription Internet ou formulaire papier.

SAINT IZAIRE solidaire avec Mayotte sinistrée après le passage du cyclone Chido ! " Vous pouvez adresser vos dons à la fondation de France et bénéficier de la possibilité de dons défiscalisés (taper "fondation de France solidité Mayotte)

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
Salelles sous le porche de l'église

NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18
SAMU : le 15
Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.
Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.
Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. **https://www.saint-izaire.fr**

⚠ PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges…) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide…et que l'on soit obligés de les remplacer…. ⚠

« Maison de Services Au Public » - « Point info séniors »

ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86

permanence à la mairie

1 e mardi 14 janvier de 14h à 16h
prendre rendez-vous

Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mardi : 8h30 à 12h30
Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
Site internet : http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa

Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

Eté :
Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30
Samedi de 9h à 12h et de 14h à18h

Hiver :
Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures
Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18heures

Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.
On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'apporter vos déchets sinon le dépôt sera fermé.

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants…

PERMIS DE PECHE :

La mairie délivre les permis de pêche aux heures d'ouverture habituelle.

LES LOISIRS A SAINT- IZAIRE

Et toujours de multiples possibilités de se divertir et de se dépenser…

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :** voir ci-après activité physique

- **JEUX** : à l'auberge le lundi à partir de 14H30 (ouvert à tous sans obligation de consommation)

- **JEUX DE SOCIETE :** tous les jeudis à partir de 14H à la salle des associations

- **PING PONG :** le jeudi à 18H à la salle des fêtes

LE RELAIS BIBLIOTHEQUE :

Situé sous l'école, le relais bibliothèque, est ouvert les MARDI **de 16h à 17h30, JEUDI de 11h à 12h30, SAMEDI de 14h à 17h**

Notre bibliothèque vous propose un large choix de documents pour petits et grands (livres, cd, revues), le tout est renouvelé plusieurs fois par an.

Pour emprunter des documents, vous devez vous abonner à la bibliothèque. Vous pourrez alors emprunter des documents au relais de Saint-Izaire tout comme à Saint-Affrique et les retourner dans l'une ou l'autre des bibliothèques. Vous avez accès à plus de 30 000 documents. Vous pouvez effectuer des réservations de documents sur l'ensemble du réseau de la médiathèque inter-communale du Saint-Affricain.

C'est aussi un lieu convivial, où l'on peut rester papoter, lire un magazine, faire des puzzles, avoir accès à Internet, utiliser un ordinateur… où des enfants accompagnés de leurs parents se retrouvent après avoir choisi des livres…. Un lieu de vie ouvert à tous !

LE POINT POSTE

Pour mémoire, le point poste est ouvert et vous accueille depuis le mois d'Avril. Service public de proximité, essentiel dans un village comme le nôtre, il permet de réaliser toutes les opérations postales. A nous de l'utiliser régulièrement pour témoigner de son utilité si nous voulons le conserver…

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'école de la commune : Quel avenir ?

Début Novembre a eu lieu le premier conseil d'école de l'année. Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de la rentrée, de valider le règlement intérieur, et de présenter les projets de l'année. Si la qualité de notre école a été soulignée, une inquiétude s'est toutefois exprimée sur son avenir.
En effet, notre effectif s'amenuise dans un contexte de baisse démographique régulière. Actuellement 13 élèves fréquentent l'école dont seulement deux élèves en maternelle avec, une importante perte d'effectif prévue sur les trois ans à venir lors du passage d'élèves de l'école au collège.
Il y a quelques jours, nous avons reçu la visite de l'inspectrice du secteur qui est venue se présenter. Lors de l'entretien, cette question a été au centre des débats. Si on veut garder une dynamique pédagogique porteuse, éviter la suppression du poste de l'enseignante et donc la fermeture de l'école, il est essentiel que nous gagnions des effectifs supplémentaires. Une réunion de la communauté éducative sera organisée prochainement.

Compte rendu du conseil municipal du 13 Décembre

Pour mémoire, les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles à la mairie et sur le site municipal

Le conseil du 13 Décembre a eu à traiter de multiples sujets dont une grande part était consacrée aux questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement.
La question se pose en effet de l'éventualité du transfert de compétences eau/ assainissement à l'intercommunalité (voir ci-dessous) ou de la perspective de rejoindre un syndicat intercommunal de la distribution d'eau pour assurer une qualité régulière de l'eau potable, perspective qui a recueilli un réel consensus. Une réunion publique sera organisée pour faire le point sur ces enjeux.
Les tarifs de l'eau ont été actualisés en vue d'une harmonisation des tarifs (passage de 1,45€ à 1,50 € pour la tranche 0/300 m^3 – passage de 1,02€ à 1,10€ pour la tranche au-delà de 301m^3), ainsi que les tarifs de l'assainissement liés à la redevance de l'agence de l'eau Adour Garonne.
La redevance pour « pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte » est remplacée par une redevance « consommation d'eau » au tarif fixé par l'agence de l'eau à 0,32€ par m3.
Une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable est désormais créée par l'agence de l'eau. La commune la collecte auprès des abonnés et la reverse à l'Agence Adour-Garonne. Pour l'année 2025, elle est fixée forfaitairement à 0,07€par m3, mais les années futures, elle sera basée sur la performance des réseaux d'eau. Il en est de même pour la performance des réseaux d'assainissement. Cette année, elle est fixée forfaitairement à 0,105€ par m^3.
Le rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'eau potable a fait l'objet d'une présentation synthétique et le règlement du service 'assainissement collectif a fait l'objet d'une première approche ; il sera repris ultérieurement pour être étudié et complété.
Sinon, le conseil voté une subvention à l'association « Vie et Château » pour le financement de la fête au château de juin dernier ; il a anticipé la nécessité de remplacer du matériel défectueux ou vieillissant, il a décidé la fermeture au public de la mairie le mercredi après midi et a envisagé la situation de l'école de la commune qui connait une perte d'effectif inquiétante (voir ci -dessus).

Les informations de la communauté de communes

Depuis cette rentrée, de multiples dossiers occupent la communauté de communes. Parmi les dossiers les plus sensibles :

Celui de **l'abattoir de Saint Affrique** qui rend d'importants services de proximité aux éleveurs du territoire. En liquidation judiciaire, il a fait l'objet d'un audit global par l'ADIV (un institut agro-industriel) pour analyser ses conditions de fonctionnement et envisager sa réouverture, dans un contexte national très délicat (18 abattoirs fermés en une année). La prochaine étape est judiciaire pour empêcher la liquidatrice de vendre l'abattoir à la découpe… à suivre !

Le dossier de l'hôpital. Le dossier de l'hôpital fait également l'objet d'un suivi attentif. Si l'hôpital commun semble engagé pour 2028, l'hôpital de Saint Affrique connaît une situation complexe avec des fermetures de lits qui inquiètent, des conflits avec la direction qui s'enkystent et une inquiétude sur son avenir. Il ne faudrait pas que la perspective de l'hôpital commun se fasse sur le dos de l'hôpital de Saint Affrique qui doit garder un service d'urgence et de consultation non programmée. Des mobilisations ont eu lieu; une entrevue avec l'ARS a été demandée à de multiples reprises, sans suite à ce jour ,ce qui a conduit le président de la communauté de communes , maire de Saint Affrique, à suspendre le conseil de surveillance de l'hôpital tant que l'ARS n'aura pas rétabli le dialogue ; dans le même temps, le conseil communautaire a voté une motion de soutien présentée par le collectif.

Autre dossier important, il semble que le **transfert des compétences eau/ assainissement** des communes à l'intercommunalité, qui devait être obligatoirement réalisé en 2026 deviendrait optionnel. Cette évolution qui dépend de la loi serait à l'étude, mais la situation nationale plus qu'incertaine rend cette question fort aléatoire. A suivre…

En revanche, si on ne connait pas encore le budget national pour 2025 (et pour cause) ce qui se profile, avec une situation budgétaire française fort contrainte, c'est une réduction des subventions tant de l'Etat que des collectivités territoriales. Dans ce contexte, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), les fonds verts risquent d'être fort réduits et d'être ciblés sur des priorités définies au plan national. Une prochaine réunion avec la sous-préfète permettra de mesurer l'importance de ces restrictions.

De la crise agricole à la crise de la transmission : Le manque d'attractivité de la profession ne cesse de se confirmer et aboutit à la fonte inexorable de la population agricole avec un nombre de chefs d'exploitations sur le territoire de notre communauté de commune qui est passé de 349 en 2010 à 327 en 2020 soit une diminution de 6,6%. Un tiers d'entre elles et eux ont plus de 55 ans et 20% sont susceptibles de prendre leur retraite dans les années à venir sans qu'il n'y ait forcement de projet de transmission.

Pour tenter de limiter cette déprise agricole, la commission agricole de la communauté de commune, dont nous sommes partie prenante active, souhaite mettre en place un réseau **de personnes « ambassadrices »** pour aller à la rencontre et sensibiliser les futur·es cédant·es. Cette action qui s'inscrit dans le Programme alimentaire territorial (PAT) du Parc naturel régional des Grands Causses, est réalisée en partenariat étroit avec la Chambre d'agriculture, la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération départementale des CUMA et l'ensemble des acteurs agricoles concernés ces enjeux.

En pratique, des réunions de mobilisation des élus locaux cet automne ont abouti fin novembre à une journée de formation et d'outillage des acteurs de ce réseau aux enjeux de la transmission agricole. Une fois ces ambassadeurs et ambassadrices formés, ils sont à présent invités à mobiliser autour d'eux les potentiels futurs cédants et les candidats à l'installation de leur zone d'influence à venir participer à une **journée d'information début 2025** . Si vous aussi vous vous sentez concerné par ces enjeux de transmission agricole, que vous êtes un ou une future cédante ou candidate à l'installation merci de contacter la mairie pour être mise en contact avec ce groupe de travail.

(voir ci-dessous la crise agricole)

La crise agricole en France à l'automne 2024

L'automne 2024 a plongé l'agriculture française dans une crise profonde, reflétant des enjeux à la fois locaux et globaux. Plusieurs raisons expliquent cette situation : la perte de revenus, progressive pour une certaine classe d'agriculteurs, l'impact des accords de libre-échange, et les contradictions inhérentes du système alimentaire actuel, sans négliger les tensions syndicales grandissantes à l'approche des élections professionnelles de janvier 2025. Ces éléments, interconnectés, mettent en lumière les fragilités structurelles de notre politique agricole.
Les principaux syndicats agricoles français, la FNSEA-JA, la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne ont appelé à la mobilisation cet automne pour dénoncer à la fois les politiques agricoles (nationales et européennes) et les problèmes systémiques de notre modèle agricole global. Bien qu'un consensus existe sur certains sujets comme le rejet de l'accord Mercosur, des différences notables persistent dans leurs approches stratégiques et leurs revendications.

Les accords de libre-échange : le « Mercosur », un catalyseur de la colère
L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) constitue un élément clé de la crise car ses effets potentiels inquiètent les agriculteurs français pour plusieurs raisons, tout particulièrement la concurrence déloyale : issu d'immense fermes usines bâties sur les cendres encore fumantes de la forêt primaire, les produits agricoles des pays du Mercosur sont soumis à des réglementations sanitaires beaucoup moins strictes que les nôtres. Ces produits, en inondant les marchés européens à des prix bien inférieurs aux nôtres, fragilisent les exploitations françaises tout en continuant d'aggraver les inégalités sociales dans les pays d'Amérique Latine.
Tandis que les producteurs européens doivent respecter des règles strictes mais salvatrices en matière d'environnement et de sécurité alimentaire, l'importation de produits issus d'élevages ou de cultures utilisant des produits interdits en Europe (pesticides, OGM, hormones et antibiotiques comme activateurs de croissance) pose une question d'équité ici tout en aggravant la crise environnementale là-bas.
En conséquence, pour beaucoup d'agriculteurs et d'agricultrices, l'Union européenne, par la ratification de ce traité, soutient un marché global favorisant le dumping social et environnemental et c'est ce qui les pousse à manifester leur colère.

L' « effet tapis roulant » : une impasse économique et sociale
La situation actuelle de notre agriculture illustre parfaitement l'« effet tapis roulant», un concept économique selon lequel la compétitivité imposée aux producteurs (en partie par les accords de libre-échange) les pousse sans cesse à augmenter leur productivité et à investir dans de nouveaux outils de travail ou de nouvelles technologies. Mais malgré l'augmentation de production que cela permet, l'amortissement des investissements par les paysans eux-mêmes et les prix faibles imposés par le marché global, n'ont d'autres conséquences que la stagnation des revenus des paysans les plus vulnérables. Les poussant encore et toujours dans la spirale infernale de l'investissement et de l'endettement, et donc à courir de plus en plus vite sur ce « tapis roulant » sans pour autant avancer vers le prétendu *Eldorado* productiviste.

L'avenir de notre agriculture se joue maintenant. Nous retiendrons donc que l'automne 2024 a été marqué par une mobilisation agricole historique, symptôme d'un modèle arrivé à bout de souffle et qui peine à attirer les nouvelles générations. Entre pression des marchés internationaux et fractures internes, l'agriculture française se trouve à un carrefour décisif. Si des réformes ambitieuses et cohérentes ne sont pas mises en œuvre rapidement, cette crise pourrait préfigurer un épisode encore plus critique dans les années à venir avec une déprise totale et la financiarisation complète du secteur.
(La suite dans le prochain bulletin) Ghislain Cabal Zinck

Les chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs, salariés et retraités agricoles ainsi que les propriétaires bailleurs ruraux peuvent participer aux élections des représentants à la Chambre d'Agriculture jusqu'au 31 janvier 2025 :

- ***Par voie postale** : dès réception du matériel de vote, il suffira d'envoyer l'enveloppe préaffranchie T par courrier, suivant les instructions de réalisation du vote fournies.*

- ***Par voie électronique** : dès réception il suffira de se connecter via le lien internet : www.jevote2025.chambre-agriculture.fr avec le code mentionné dans le courrier joint au matériel de vote et de suivre les instructions."*

L'auberge est à vendre !

L'auberge de Saint-Izaire est à vendre pour cause de santé. Plus précisément, est en vente, le fonds de commerce comportant une licence IV.
Parfaitement placée au cœur du village, l'auberge de la Valette se situe au centre du parc naturel régional des grands causses ! L'opportunité est ouverte de reprendre cette auberge aux nombreuses activités, dans un cadre chaleureux et convivial, avec des espaces aménagés et fonctionnels (cuisine, bar, salle des restauration, chambres d'hôtes, épicerie, point poste, espace de stockage…), des équipements performants, du mobilier et de nombreuses possibilités d'animations. Si vous connaissez des personnes intéressées, elles peuvent contacter Arnould et Mathilde (en dehors des heures de service, merci) pour de plus amples informations et prendre connaissance du détail de l'annonce sur https://www.leboncoin.fr/ad/bureaux_commerces/2897351296. Il s'agit dune vente directe de particulier à particulier, sans intermédiaire.
Pour une commune rurale comme la nôtre, une auberge dynamique, offrant une restauration de qualité et un accueil chaleureux, participe pleinement de la vie de Saint-Izaire, de son attractivité et de l'animation du village.

L'inauguration du pont : donnons de l'avenir à notre passé !

Après deux ans de travaux, le pont de Saint-Izaire a retrouvé ses couleurs et sa solidité. Samedi 7 Décembre avait lieu son inauguration en présence du président du conseil départemental, des conseillers départementaux, du conseil municipal, d'élus du territoire, des acteurs du chantier et les habitants qui avaient répondu présents à l'invitation du maire.
Une bien belle cérémonie, pluvieuse certes mais heureuse, qui a mis en valeur le travail réalisé et les perspectives qu'offre ce pont, élément structurant du village. Après la cérémonie du ruban, les différentes prises de parole, l'inauguration s'est conclue par un superbe buffet réalisé par l'auberge de la Valette. Une exposition permettait de mesurer le chemin parcouru depuis la crue de 1930 qui avait emporté le vieux pont. Au final, un moment qui a permis d'apprécier à la centaine de participants, le travail réalisé pour donner de l'avenir à notre patrimoine.

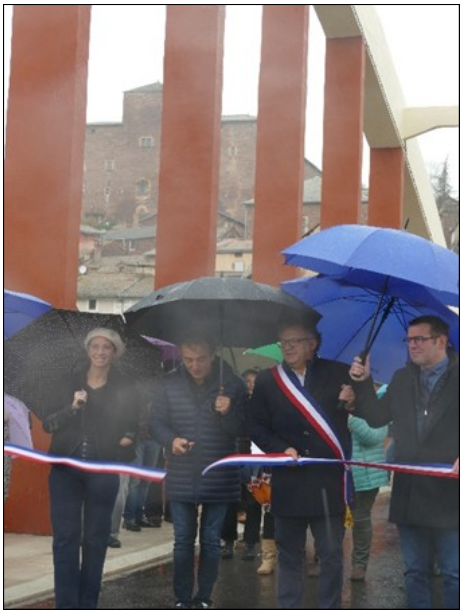

L'audit du château : l'heure du choix des équipes

Comme mentionné dans le bulletin précédent, l'Audit global du château co-financé par la DRAC et les monuments historiques devrait être engagé au premier semestre 2025. Après avoir visité le château pendant l'été, les cinq équipes d'audit qui avaient répondu à l'appel d'offre, ont récemment présenté leur projet. Elles sont composées d'architectes du patrimoine, d'archéologues, de restaurateurs (peintures et mobilier), de géomètres, d'historiens… Le choix final devrait se faire dans les prochains jours en concertation entre la commune, l'association « Vie et Château » et la DRAC.

De multiples pistes ont été évoquées lors des entretiens comme par exemple l'analyse des différentes périodes de construction du château, le diagnostic des espaces actuellement inutilisés, l'avenir de ce château, l'inventaire des décors peints et sculptés… A l'issue de l'étude, nous devrions pouvoir disposer d'une vision très précise du bâti, de ses faiblesses architecturales, des aménagements indispensables (sécurité incendie - portance des planchers…), des travaux de restauration à réaliser (peintures, planchers, plafonds…), des pistes de développement, de propositions d'utilisation des espaces inoccupés. Une réunion publique conclura cette étude.

La halle de justice des Armayols enfin restaurée

Elément patrimonial des Armayrols, la halle de justice a fait l'objet d'une restauration complète (toit et murs) qui lui donne une seconde jeunesse. Un élément qui s'ajoute à l'église des Armayrols pour magnifier ce village qui remonte au IX° siècle puisqu'en 861, l'abbé Rotlandus, filleul et riche seigneur, donne ses biens aux moines de Vabres. Le village actuel s'est développé sur ce lieu, avec une église attachante et un oratoire couvert (prieuré de Saint Loup) qui a ensuite servi de halle de justice. Un bel ensemble architectural qui mérite une visite...

Appel du comité des fêtes pour la « fête du village »

Le Comité des fêtes de Saint-Izaire souhaite continuer à offrir un week-end de fête aux habitants de la commune et des alentours.
La fête votive 2025 aura donc lieu **les samedi 23 et le dimanche 24 août 2025**.
Nous voulons ouvrir le Comité des Fêtes à toute personne souhaitant le rejoindre, que ce soit pour aider en amont ou le jour J.
Nous sommes peu et de moins en moins disponibles pour organiser cette fête. De plus, il y a peut-être des personnes intéressées pour rejoindre l'association et nous n'avons pas connaissance de cela.
De ce fait, nous vous proposons :

une REUNION PUBLIQUE
LE SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 20h30 à la salle des fêtes.

Toute personne, de tout âge et de tout village ou hameau est la bienvenue.

Le comité des fêtes

Un vigneron rejoint le local paysan

Le Domaine de l'Argenteille implanté à St Félix de Lodez (34) a rejoint le Local Paysan depuis le 7 décembre ! Nouvel arrivant sur la commune de St Izaire et vigneron dans l'Hérault, nous vous proposons notre gamme de vins rouge (notamment en AOP Terrasses du Larzac), blanc et rosé !
Les livraisons seront possibles les lundis (commande à passer avant vendredi midi) et les jeudis (commandes à passer avant le mardi midi, jours de livraison du pain. Un catalogue expliquant les vins de notre gamme et des bons de commande seront disponibles au local.
Avec les autres fermiers du local paysan nous organiserons prochainement une dégustation. Au plaisir de vous faire découvrir nos vins !
Pour de plus amples informations contacter Adrien 07 68 70 63 13

La cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année désormais, la cérémonie du souvenir du 11 novembre a conduit la municipalité à honorer les plaques commémoratives dans les villages de Salelles et Faveyrolles pour finir par un moment de recueillement devant le monument aux morts de la commune.
Un moment de mémoire, fort apprécié, avec des lectures par les enfants de l'école, un message honorant les soldats tombés au champ d'honneur et se concluant par un temps de recueillement en mémoire des morts de la commune accompagné d'une vibrante marseillaise et d'un apéritif partagé.

LES ANIMATIONS ET LA VIE ASSOCIATIVE

Téléthon 2025 :

Tous ensemble à Saint-Izaire le
dimanche 2 février 2025
pour soutenir la recherche !

Cette année encore, les associations de la commune s'unissent pour vous proposer un repas dans une ambiance chaleureuse au profit de la recherche contre les maladies rares. L'argent collecté lors de cette 38e édition pourra contribuer à trouver un traitement à la myopathie de Duchenne, une maladie rare qui détruit les muscles et touche un garçon sur 3000 en France.
Au programme : petite randonnée pour les amateurs à 10h30, apéritif offert à midi et repas à 12h30 avec au menu : salade, daube et frites, fromage blanc et fouace, vin et café, au prix de 15€ et gratuit pour les moins de 12 ans.
Nous vous attendons nombreux pour soutenir l'AFM Téléthon, car derrière chaque don, ce sont des espoirs de traitements pour des familles confrontées à l'absence de solutions médicales.

Un automne dynamique

Après un été actif, l'automne aura proposé de multiples animations sportives, culturelles ou de loisirs. **Mi-septembre**, les journées du patrimoine ont animé le château avec une exposition artistique de près de cent cinquante œuvres très appréciées du public.

Le 13 octobre, après la messe célébrée par l'évêque de Rodez et Vabres, la randonnée des évêques, du château de Saint-Izaire à l'évêché de Vabres, a rassemblé plus d'une soixantaine de marcheurs.

La semaine suivante, dans le cadre d' « Octobre rose », un concert de « jazz bossa » a réuni une quarantaine de spectateurs, tandis que la soirée d'halloween au château, superbement décoré pour l'occasion, a permis aux enfants et aux plus grands, d'écouter des contes, de dessiner et de déguster des bonbons.

Courant novembre, La soirée automnale des amis de Salelles a rassemblé plus d'une trentaine de personnes autour d'une auberge espagnole appétissante et d'un tournoi de belote et de scrabble acharné. **Lundi 18**, une bonne quarantaine de personnes s'étaient déplacées à la salle des fêtes de Saint-Izaire, pour assister à la projection de deux courts-métrages traitant des recettes de nos grands-mères, dans le cadre du « mois du doc ». Organisé par le département et la MDA (médiathèque départementale de l'Aveyron,), avec le soutien de la médiathèque intercommunale, ce dispositif itinérant faisait étape à Saint-Izaire pour une soirée cinématographique et conviviale.

A l'issue, tous se sont retrouvés autour de l'apéritif offert par la Médiathèque et la commune ; ils ont dégusté les plats que chacun avait préparés avec soin. Les participants ont ainsi mis en pratique les valeurs exaltées dans les œuvres projetées : faire plaisir, échanger, oublier les différences, évoquer les souvenirs de repas d'antan et de personnes disparues … Avec comme cerise sur le gâteau le couscous de Cécile et le kugelhof de Robert.

Vendredi 29 novembre, c'était le tour des jeux de société ! Une soirée pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux grâce à Fabien de la médiathèque intercommunale et de l'APE qui assurait les agapes. Une soirée sympa qui a offert un bon moment aux enfants et aux plus grands…

Samedi 7 décembre, la soirée soupes et potages des « amis de Salelles », chez Anne et Wilfried, a rassemblé près d'une trentaine de convives autour d'un choix d'une dizaine de soupes et autant de desserts. Une soirée gastronomique appréciée, après un atelier « furoshiki » bien utile à quelques jours de Noël.

Des séances d'activité physique très appréciées

A la mi-octobre ont débuté, à la salle des fêtes, 18 séances de gym proposées par la communauté des communes, assurées par un professionnel du bien-être et offertes par la CARSAT à ses retraités. Elles ont suscité un grand intérêt puisqu'une vingtaine de personnes ont répondu présentes et que chaque cours réunit en moyenne une quinzaine de fidèles (un seul représentant du sexe masculin). Leurs objectifs : consolider la masse musculaire, maintenir la souplesse des articulations, développer l'équilibre afin d'éviter les chutes et favoriser les relations sociales. Pari réussi puisqu'avant Noël la dernière rencontre s'est terminée autour d'un goûter.

L 'AGENDA DE L'HIVER

Dimanche 29 décembre

Promenade rando digestive de l'entre deux fêtes, organisée par les amis de Salelles aux Tourettes (au-dessus de la Grave) à 14H. Promenade suivie d'un goûter partagé !

Dimanche 05 janvier

15 heures vœux de la municipalité à la salle des fêtes avec le concert du chœur de la passacaille. Une collation conclura ce moment convivial.

Dimanche 12 janvier

15 Heures goûter « galette des rois » organisé par l'association « des amis de Salelles » au lieu-dit Bouyre (à côté de Salelles- chez Anne Marie et Dominique) Chacun apporte une galette ou une boisson ou un goûter…au choix).

Dimanche 02 Février

Téléthon à la salle des fêtes à partir de 10H30 (départ de la promenade apéritive) puis apéritif et repas à 12H30.

Samedi 08 Février

20H30 à la salle des fêtes - réunion sur la fête votive à l'appel du comité des fêtes

Monsieur Le Maire

Et

Son Conseil Municipal

Vous souhaitent

Un joyeux Noël

Une bonne année 2025